



Information Presse
24 février 2015

Actualisation du Dossier Technique Amiante à la Tour Montparnasse.

Le Dossier Technique Amiante (DTA) actualisé vient d'être présenté à la Préfecture de Paris, à la CRAM, à l'Inspection du Travail et à l'ARS (Agence Régionale de Santé). Il reprend les conclusions qui avaient été délivrées dans le précédent DTA et **montre qu'il n'existe aucun élément nouveau en termes de risques pour les usagers de la Tour Montparnasse.**

Ce DTA, document très conséquent de plusieurs milliers de pages, actualisé tous les 3 mois, permet d'affiner la photographie, déjà très précise, des zones contenant de l'amiante et d'ajuster la surveillance du site pour poursuivre avec sûreté les actions correctives nécessaires.

La copropriété rappelle que l'EITMM est le site le plus surveillé de France. A titre d'exemple, le seuil d'alerte a été abaissé à 4 fibres d'amiante par litre d'air au lieu de 5 fibres réglementairement. La prévention de l'amiante dans la Tour est gérée au quotidien par des spécialistes sous l'autorité de l'expert accrédité par la Préfecture de Paris.

Pour rappel, en 2014, près de 2 700 mesures d'air ont été effectuées, soit 7 par jour. Toutes se sont révélées négatives, sauf une, pour laquelle on soupçonne un acte de malveillance, motif du dépôt d'une plainte en instruction.

La copropriété a déjà investi 250 millions d'euros dans les travaux de désamiantage. Elle poursuit avec vigilance l'effort nécessaire pour assurer au quotidien la sécurité des résidents et des visiteurs de l'Ensemble Immobilier.

L'EITMM a développé une plateforme d'information amiante destinée à fournir informations et actualités sur l'amiante et sa gestion par l'ensemble immobilier.

Pour plus d'éléments, rendez-vous sur : <http://info-amiante.tourmontparnasse.fr/>

Qu'est ce que l'amiante ?

L'amiante est un élément minéral naturel, issu de roches. Ses multiples propriétés (inaltérable, imputrescible et ignifuge) ont retenu l'attention des industriels dès la fin du 19^e siècle. De nombreux édifices, notamment ceux construits dans les années 60, possèdent encore aujourd'hui de l'amiante en leur sein. L'amiante est toxique uniquement lorsqu'on en respire les poussières, le plus souvent sur des matériaux dégradés, ce qui justifie une vigilance particulière dans certains lieux.

A propos de la gestion de l'amiante par l'EITMM :

Après la mise en place d'une cellule Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) en 2005, la gestion de l'amiante et les travaux induits ont débuté en 2006 au sein de l'EITMM. Il s'agit d'un chantier complexe et exigeant encadré aujourd'hui par l'arrêté préfectoral de mai 2014. Il est piloté par un expert indépendant, en collaboration étroite avec les pouvoirs publics. Les 4 bâtiments de l'EITMM (la Tour Montparnasse, le centre commercial, la Tour CIT et l'immeuble de bureaux) représentent le site le plus surveillé de France en la matière, montrant la volonté des copropriétaires d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers.

Contact Relations médias EITMM

Marine Magder

Agence Meanings - 256 rue du Faubourg Saint Martin / 75010 Paris

Ligne Directe : +33 (0)1 45 49 29 79 // 06 62 09 97 04

marine.magder@meanings.fr